

Marcel CHARTON



Etat-civil

Age en 1940 : 19 ans

Profession en 1940 : Ouvrier dans une scierie à Wisches (Bas-Rhin)

Domicile en 1940 : Herbsach (Bas-Rhin)

Résistance

Lieux d'action : Alsace

Commentaires

Arrêté en compagnie de Raymond Charton, Marcel Dubois et Marcel Kromberger par les douaniers allemands le 28 février 1941 à proximité de la Maison forestière du Windeck (Bas-Rhin), interné au camp de Schirmeck, transféré le 28 avril 1941 à Welzheim (Allemagne) où il travaille comme ouvrier agricole et libéré le 11 novembre 1941. Incorporé de force dans le Reichsarbeitsdienst, RAD ou service du travail allemand, du 22 octobre au 29 décembre 1942 à Hilchenbach (Allemagne) puis dans la Wehrmacht le 13 janvier 1943, évadé le 6 septembre 1944 dans le secteur de Rimini (Italie), fait prisonnier par l'armée britannique, remis aux autorités français le 11 octobre 1944 et engagé dans la Marine nationale le 7 novembre 1944 à Oran (Algérie) jusqu'à sa démobilisation le 29 octobre 1945. Né le 18 juin 1921 à Schirmeck (Bas-Rhin).